Sur quelques Asclépiadacées-Sécamonées malgaches de l'Herbier du Muséum National d'Histoire naturelle de Paris,

par M. P. Choux.

M. le Professeur Lecomte a bien voulu nous charger de déterminer un certain nombre d'Asclépiadacées de Madagascar de la tribu des Sécamonées, qui n'étaient pas identifiées dans l'Herbier du Muséum National d'Histoire naturelle de Paris. La plupart de ces espèces appartiennent au genre *Secamone*. Deux d'entre elles, provenant de la région de Fort-Dauphin, nous ont paru nouvelles; nous en donnons la description ci-dessous. Pour les autres, nous indiquons seulement, lorsqu'il y a lieu, les particularités morphologiques ou les localités signalées par les récolteurs.

Secamone angustifolia Dcne. — Boivin; bords de la mer, sur les talus couverts, au-dessous du plateau de Helleville (Nossi-bé), [mars 1851].

Secamone Cloiselii Choux nov. sp.

Frutex parvus, ramulis pubescentibus; foliis obovatis, apice rotundatis, minime mucronulatis, 1 cm. 8–2 cm. 5 longis, 8–11 mm. latis, oblique venosis, petiolo brevi, 1 mm. 5–2 mm. longo, piloso. Cymis contractis 4–5 floris. Sepalis ovato-rotundatis, 2 mm. 2 altis, 1 mm 7–2 mm. latis, minime ciliolatis, glandulosis. Corolla urceolata, 4 mm. 5 alta; petalis alte coalitis, lobis brevibus, 1 mm. altis, triangulis, leviter cucullatis; tubo intus valde piloso. Gynostegio 2 mm. alto; coronæ lobis elongatis, 2 mm. 5 altis, obliquis, antheras stigmaque distincte superantibus. Stigmate subcylindrico, 1 mm. alto, stamina superante.

Le pétiole est velu, mais sur le limbe la face inférieure porte seule quelques poils. Le calice présente cinq glandes larges à sommet échancré. L'intérieur du tube corollaire est très abondamment poilu. Certains de ces poils, plus ou moins dirigés vers le bas, forment en face de chaque lobe un triangle, dont la base est au niveau des sinus interlobaires et dont le sommet, tourné vers le bas, est presque à l'origine du tube. D'autre part, il y a dans le tiers supérieur du tube, à l'intersection des lobes, de nombreux poils dirigés horizontalement. Les languettes coronaires sont légèrement élargies à leur base, mais étroites et un peu en forme de gouttière dans leur partie libre, qui mesure 1 millim. 8 de hauteur. Elles dépassent

les anthères de 1 millim. 3 et le stigmate de 0 millim. 7. Enfin elles sont obliques vers le centre de la fleur et se rejoignent dans cette région centrale, formant une sorte de triangle qui coiffe le stigmate. Les logettes polliniques sont surmontées par un petit appendice fimbrié et renferment chacune deux pollinies ovoïdes un peu allongées. Le stigmate est une colonnette cylindrique, qui est très légèrement renflée au sommet et qui porte en outre quelques poils dans son quart supérieur. Ce stigmate dépasse le sommet des anthères de 0 millim. 5, mais est dépassé par la couronne.

Petit arbre dont on se sert pour graver les arabesques. Nom indigène : *Souha*. — Cloisel; Fort-Dauphin.

Par son port, le *Secamone Cloiselii* se rapprocherait des *S. ligustrifolia* Dcne et *Elliottii* K. Sch., qui sont des arbustes comme lui; mais les feuilles et les fleurs sont bien différentes. Ces dernières, en particulier, sont bien caractéristiques, avec leur corolle très poilue intérieurement et à lobes très courts, avec leurs languettes coronaires dépassant fortement les anthères et le stigmate; nous ne pouvons les identifier avec aucune espèce déjà connue.

Secamone deflexa Jum. et Perr. — Baron, 5810 (1889).

Pervillé; nord-ouest de Madagascar (1841).

Boivin: Nossi-bé, bords de la mer, forêt de Loucoubé (1847-1852).

Hildebrandt; Nossi-Komba (décembre 1879).

Ces divers spécimens se rapprochent tous de la forme type décrite par MM. Jumelle et Perrier de la Bâthie en 1908 [1]. Au point de vue de la répartition géographique, ils montrent que cette liane n'est pas cantonnée dans l'Ambongo et le Boina, mais qu'elle remonte plus au Nord, dans la région du Sambirano, dont font partie les deux îles de Nossi-bé et de Nossi-Komba.

Secamone dolichorhachys K. Sch. — Madagascar.

Secamone geayi Cost. et Gall. — Grandidier; Tuléar (nov., déc., janv., 1868-1869).

Secamone glaberrima K. Sch. — Baron; 167; 3830.

Secamone ligustrifolia Dcne. — Cowan (1880). Cet échantillon a des feuilles plutôt linéaires comme celui d'Ambararata figuré dans notre travail de 1914 (pl. XXIV) [2].

Baron (1889). Feuilles un peu plus larges que dans le spécimen pré-

[1] H. Jumelle et H. Perrier de la Bâthie, Notes biologiques sur la végétation du nord-ouest de Madagascar, les Asclépiadacées (*Ann. du Mus. col. de Marseille*, 1908, p. 200).

[2] P. Choux, Études biologiques sur les Asclépiadacées de Madagascar (*Loc. cit.*, 1914, p. 176).

cédent, mais moins larges que dans le spécimen du Boina figuré dans la même planche.

Secamone obovata Dcne. — Cloisel; Fort-Dauphin. Nom indigène : *Vahinza.* Liane à fleur jaune paille.

Secamone pachystigma Jum. et Perr. — Quatre plantes (n°s 2312 et 2466), provenant du voyage de Boivin (1847-1852) et rapportées — peut-être par Boivin lui-même — au *Secamone Thouarsii* Dcne, sont en réalité pour nous le *Secamone pachystigma* Jum. et Perr., mais qui présente ici des *feuilles souvent obovales,* alors que, dans les divers échantillons décrits, les feuilles sont nettement ovalaires. C'est sans doute, d'ailleurs, cette forme obovale des feuilles qui a fait croire au déterminateur qu'il s'agissait du *Secamone Thouarsii.* Mais les fleurs sont très nettement celles du *Secamone pachystigma,* et, en particulier, on y retrouve l'énorme stigmate claviforme bien caractéristique de cette espèce. Cependant, certaines de ces fleurs peuvent être de dimensions plus réduites et la corolle peut n'avoir que 2 millim. 3 à 3 millimètres, au lieu de 3 millim. 5 à 4 millimètres, dimensions habituelles et d'autre part le tube y a même hauteur que les lobes. Ces divers exemplaires ont été récoltés sur la côte Nord-Est de Madagascar, deux par Bernier en 1846 à Andravina et à Lingvatou, un en décembre 1848 sur les terrains secs et pierreux de la baie de Rigny et le quatrième en 1849 à Sainte-Marie. Le *Secamone pachystigma* a été encore trouvé par Vesco, en 1850, à Port-Leven et ainsi cette liane a une aire de dispersion assez étendue, puisqu'on la rencontre à la fois dans la région occidentale, la région du Sambirano, l'extrême-nord et dans la région orientale. Enfin, le n° 2467 dénommé *Secamone barbinervis* Boivin est à identifier avec le *S. pachystigma.* Nous avons déjà fait cette identification en 1914 pour la plante récoltée par Boivin en 1848 dans la baie de Diego-Suarez et désignée sous ce même nom de *S. barbinervis.* Les follicules, jamais décrits, ont de 3 centim. 5 à 5 centimètres de longueur sur 5 millimètres de largeur (Boivin, Andravina).

Secamone petiolata Jum. et Perr. — Herbier Drake.

Secamone pinnata Choux. — Boivin; Sainte-Marie de Madagascar (1847-1852). Dénommé dans l'herbier du Muséum *Secamone lineata* Boivin. Mais ce nom n'a aucune valeur, l'auteur n'ayant jamais décrit l'espèce.

Geay; Province de Fort-Dauphin. (Fruits de 6 centim. de longueur.)

Secamone saligna Dcne. — Herbier Dupetit-Thouars. Les feuilles sont plus larges que dans le type de Decaisne et plutôt lancéolées ou oblongues que linéaires-lancéolées ou linéaires-oblongues. Elles peuvent avoir jusqu'à 14 millimètres de largeur. D'autre part, leur face inférieure est couverte d'un feutrage dense et serré, alors que les poils sont beaucoup moins nombreux dans le type. En ce qui concerne les fleurs, c'est certainement

par erreur que Decaisne parle de stigmate filiforme et classe le *S. Saligna* parmi les espèces à stigmate allongé apiculé. En réalité, le stigmate est court, affecte la forme d'une petite colonne cylindrique de 0 millim 6 à 0 millim. 7, dépassant assez peu les folioles coronaires (de 0 millim. 3). Dans certaines fleurs même, les folioles coronaires sont aussi hautes que le stigmate qu'elles cachent complètement et dépassent même très légèrement. Dans d'autres, le stigmate, étant un peu renflé dans sa partie médiane, forme une masse un peu ovoïde à sommet minusculement émarginé.

Secamone tenuifolia Dcne. — Baron; 963, 2944.

Secamone uncinata nov. sp.

Foliis glabris, lanceolatis, acutis et mucronulatis, 3 cm. 9–4 cm. 5 longis, 0 cm. 5–0 cm. 7 latis, petiolo 4–6 mm. longo. Sepalis ovato-triangulis cucullatis, marginibus ciliolatis, 1 mm. 6–1 mm. 7 altis, 0 mm. 8–1 mm. latis, intus basi glandulosis et pilosis. Corolla 3 mm. 2 alta, tubo brevi 1 mm. 2 alto, lobis ovato-triangulis, acutis, 2 mm. altis, 1 mm. 5 latis, intus basi pilosis, tubo intus medio piloso. Coronæ lobis uncinatis, 1 mm. altis, lateraliter compressis, antheris brevioribus. Stigmate brevi (0 mm. 4 alto), subcylindrico.

Sur les feuilles, où la face inférieure est plus pâle que la face supérieure, la nervure médiane est seule apparente. Les inflorescences sont de petites cymes, dont les axes sont parsemés de poils roux. Les sépales sont assez abondamment et assez longuement ciliolés sur les bords. A la base du calice il y a à l'intérieur une couronne de glandes et une couronne de poils assez allongés. Les sinus interlobaires de la corolle forment en dedans de petites pochettes. D'autre part, à la base de chaque lobe, se trouve une bande de poils, qui occupe toute la largenr du lobe et qui se prolonge dans le tube par un pinceau de poils médian, formant comme un triangle à sommet dirigé vers le bas. La couronne est très caractéristique. Les pièces qui la composent affectent un peu la forme de crochets comprimés latéralement, développés surtout dans le sens radial et fixés sur le dos des anthères par une base étalée dans le sens vertical. Ce sont, en somme, des crochets courts, dans lesquels la partie basilaire serait représentée ici par un triangle rectangle renversé, adné aux étamines par le petit côté et disposé dans le sens du rayon. A la partie supéro-externe de ce triangle prend naissance la pointe verticale qui donne à l'ensemble de la pièce la forme d'un crochet. Ces pièces coronaires, qui ont 1 millimètre de hauteur et 0 millim. 6 dans le sens du rayon, sont plus courtes que les étamines, car leur pointe supérieure reste un peu en dessous de la base des logettes polliniques. Les pollinies sont allongées et fixées par quatre sur un rétinacle, qui est ici bien visible, mais est de couleur blanchâtre et n'a pas la teinte brunâtre ou noirâtre qu'il a dans d'autres tribus, comme les Cynanchées ou les Marsdéniées. Le stigmate est à sommet légèrement

émarginé. L'état des matériaux dont nous disposions ne nous a pas permis de voir exactement comment se comportent les appendices staminaux, non plus que la position exacte du stigmate par rapport aux anthères. Il nous semble cependant que les appendices staminaux assez développés se rabattent sur le plateau stylaire de manière à cacher plus ou moins le stigmate court, qui ne paraît pas par conséquent dépasser les anthères. En tout cas, les petits crochets coronaires constituent un caractère suffisamment net pour distinguer cette espèce, d'autant plus que, tout au moins dans les espèces qui représentent à Madagascar le genre *Secamone*, la couronne est souvent constituée par des appendices en forme de languettes ou de lamelles, assez semblables d'aspect, et ne constituant pas, de ce fait, un caractère bien net pour la distinction des espèces. On ne retrouve pas, en effet, chez le genre *Secamone* la diversité des structures coronaires du genre *Cynanchum* par exemple; bien au contraire, cet organe présente une certaine *homogénéité morphologique*. Il y a cependant des exceptions et le *Secamone uncinata* est précisément l'une d'elles. Signalons aussi que ces crochets coronaires rappellent un peu ceux du *Secamone caudata* Cost. du Siam, figurés dans la Flore de l'Indo-Chine [1].

Scott-Elliott; bois de Fort-Dauphin.

Secamonopsis madagascariensis Jum. — Grandidier; de Manoumbé à Morondava, côte ouest de Madagascar (février 1869).

Grevé; n° 31 et n° 92; Madagascar. Il y a à côté à la fois des limbes linéaires, elliptiques et oblongs-allongés, ainsi que l'a déjà fait remarquer M. Jumelle en 1905, à propos du *vahimainty* du sud du Ménabé [2].

Toxocarpus sulfureus Jum. et Perr. — Boivin; Nossi-bé (mars 1851). Les fleurs sont un peu plus petites que dans le type (8 millim. au lieu de 11 à 12 millim.), du moins celles que nous avons examinées. Les squames sont plus arrondies au sommet, mais ce sont néanmoins des squames aplaties de *Toxocarpus*.

Remarquons, en terminant, que la plupart de ces plantes ont été récoltées depuis très longtemps par les divers voyageurs qui ont exploré Madagascar vers le milieu du XIXe siècle et qu'un certain nombre d'entre elles, comme les *Secamone deflexa*, *Geayi*, *pachystigma* et *pinnata*, le *Secamonopsis madagascariensis* et le *Toxocarpus sulfureus* ont été ainsi rapportées au Muséum de Paris bien avant qu'elles ne fussent identifiées et décrites avec d'autres matériaux, récoltés beaucoup plus récemment dans les premières années du siècle actuel.

[1] Costantin, Asclépiadacées (*Flore générale de l'Indo-Chine*, t. IV, fasc. 1, p. 42).

[2] Jumelle, Deux nouvelles plantes à caoutchouc de Madagascar (Journal «*Le Caoutchouc et la Gutta-percha*», 15 juillet 1905).